

PRIX PLAFONDS ET MONTANTS DE PRESTATIONS DE SERVICE

A COMPTER DU 1ER JANVIER 2015

PRESTATION DE SERVICE UNIQUE

ACCUEIL DES ENFANTS DE 0 A 5 ANS

	Prix plafonds (€/H)	Taux de la PS	Prestation de service (€/H)
♦ Eaje avec un taux de facturation inférieur ou égal à 107%, fournissant les couches et les repas	7,60	66%	5,02
♦ Eaje avec un taux de facturation inférieur ou égal à 107%, ne fournissant pas les couches ou les repas	7,31	66%	4,82
Eaje avec un taux de facturation supérieur à 107% et ♦ inférieur ou égal à 117%, fournissant les couches et les repas	7,31	66%	4,82
Eaje avec un taux de facturation supérieur à 107% et ♦ inférieur ou égal à 117%, ne fournissant pas les couches ou les repas	7,03	66%	4,64
♦ Eaje avec un taux de facturation supérieur à 117% fournissant les couches et les repas	7,03	66%	4,64
♦ Eaje avec un taux de facturation supérieur à 117% ne fournissant pas les couches ou les repas	6,89	66%	4,55

ACCUEIL DES ENFANTS DE 4 A 6 ANS la dénonciation des conventions-type en cours)

(jusqu'à

	Prix plafonds (€/H)	Taux de la PS	Prestation de service (€/H)
♦ halte-garderie collective	3,33	30%	1,00
♦ halte-garderie familiale et parentale et micro-crèches	3,33	30%	1,00

SEUILS D'EXCLUSION DU BÉNÉFICE DES PRESTATIONS DE SERVICE

(Circulaire CNAF n° 61 du 20 décembre 1995)

	Prix moyen horaire 2013 estimation (en €/H réalisée)	Seuil d'exclusion (en €/H réalisée)
♦ Accueil du jeune enfant	10,13	15,19

AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE

	Prix plafonds	Taux de la PS	Prestation de service
♦ Accueil de loisirs, de jeunes ou de scoutisme			
Accueil périscolaire			
Par heure	1,74	30%	0,52
Par jour	13,85	30%	4,16
Accueil extrascolaire			
Par heure	1,74	30%	0,52
Par jour	13,85	30%	4,16
♦ Relais assistantes maternelles	55 995	43%	24 078
	€ /an		€ /an
♦ Lieux d'accueil enfants parents	75,23	30%	22,57
	€/H d'ouverture		€/H d'ouverture
♦ Vacances familiales avec accompagnement			
<input checked="" type="checkbox"/> PS à mi-taux	27 156	50%	13 578
	€ /an		€ /an
<input checked="" type="checkbox"/> PS à taux plein	54 310	50%	27 155
	€ /an		€ /an
♦ Accompagnement à la scolarité	7 379	32,5%	2 398
	€ /an		€ /an
♦ Aide à domicile			
Fonction 1 (AVS)	32 683	30%	9 805
	€ /an		€ /an
Fonction 2 (TISF)	50 574	30%	15 172
	€ /an		€ /an
♦ Centres sociaux :			
<input checked="" type="checkbox"/> Animation globale, coordination	158 354	40%	63 342
	€ /an		€ /an
<input checked="" type="checkbox"/> Animation collective famille	35 320	45%	15 894
	€ /an		€ /an
• Animation locale	35 320	45%	15 894
	€ /an		€ /an
♦ Foyers de jeunes travailleurs			
Nouvelle PS	assiette maximum		2 873
			€ /lit/an
	376 650	30%	112 995
	€ /an		€ /an
♦ Médiation familiale	81 707	75%	61 280
	€ /an		€ /an
♦ Espaces rencontres	120	30%	36,00
	€ /an		€ /an

Accueils de loisirs périscolaire : Aide spécifique

	Barème
♦ Aide spécifique rythmes éducatifs	0,52